

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2021**

Délibération
n°2021.11.177.B

**ORU BAGF-EDM -
Convention de
cofinancement des
conventions
pluriannuelles - Caisse
des dépôts -Financement
Mission OPCU**

LE VINGT CINQ NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 18 h 30, les membres du Bureau Communautaire se sont réunis suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 19 novembre 2021

Secrétaire de Séance : Philippe VERGNAUD

Membres présents : Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, François ELIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir : Michel ANDRIEUX à Anne-Marie TERRADE, Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU, Gérard DESAPHY à François ELIE, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Isabelle MOUFFLET à Jean-Luc MARTIAL, Hassane ZIAT à Michaël LAVILLE,

Excusé(s) : Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Hassane ZIAT

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 25 NOVEMBRE 2021

**DÉLIBÉRATION
N° 2021.11.177.B**

RENOUVELLEMENT URBAIN	Rapporteur : Madame WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU
ORU BAGF-EDM - CONVENTION DE COFINANCEMENT DES CONVENTIONS PLURIANNUELLES - CAISSE DES DEPOTS -FINANCEMENT MISSION OPCU	

Par délibération du 19 décembre 2019, GrandAngoulême a approuvé le projet de convention multi partenariale ORU, signée le 27 novembre 2020 et a voté sa participation financière pour soutenir les différentes opérations dans le cadre du renouvellement urbain des quartiers de Bel Air – Grand Font à Angoulême et l'Etang des Moines à La Couronne.

GrandAngoulême est notamment maître d'ouvrage de la mission OPCU (Ordonnancement Pilotage et Coordination Urbaine) pour laquelle elle a missionné un prestataire, l'agence 360 (délibération n°2020-07-166).

Cette mission « OPCU » est chiffrée au sein de la maquette financière « ORU » à 480 000 € HT ; cette prestation bénéficie d'un cofinancement de la Banque des territoires-CDC, à hauteur de 50% du coût HT (le solde étant à la charge de GrandAngoulême).

Ainsi, au titre de la Convention, la CDC versera à GrandAngoulême une subvention d'un montant maximum total de 240 000 € pour le financement des Missions d'ingénierie, répartie comme suit :

- 36 000 € à la remise du livrable de la première année, en décembre 2021.
- 34 000 € à la remise du livrable intermédiaire, en décembre 2022.
- 34 000 € à la remise du livrable intermédiaire, en décembre 2023.
- 34 000 € à la remise du livrable intermédiaire, en décembre 2024.
- 34 000 € à la remise du livrable intermédiaire, en décembre 2025.
- 34 000 € à la remise du livrable intermédiaire, en décembre 2026.
- 34 000 € à la remise du livrable final, en décembre 2027.

Je vous propose :

D'APPROUVER la convention de co-financement avec la Caisse des Dépôts et consignations dans le cadre de la mission OPCU liée à la convention ORU de Bel Air - Grand Font et de l'Etang des Moines,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à solliciter les subventions notamment auprès de la Caisse des Dépôts et consignations dans ce cadre, à signer la convention et tout acte à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire	
<u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u>	<u>Affiché le :</u>
01 décembre 2021	02 décembre 2021